



Ardennes Santé Travail

Tarifs des cotisations 2025

Adhérents secteur privé, Assoc
intermédiaire, entreprise de travail
temporaire, salariés DATR, ...

Cotisation OFFRE SOCLE

Cotisation 2025	106,00 €
-----------------	----------

Cotisation 2025	
-----------------	--

Travailleur indépendant	
----------------------------	--

106,00 €

Entreprises de travail temporaire

Pénalité pour absence non excusée dans les 48h	53.00 €
---	---------

Droit d'entrée

Pénalité réintégration adhérent radié	150,00 €
--	----------

Droit d'entrée nouvel adhérent (enregistrement)	50,00 €
---	---------

Droit d'entrée par salarié des nouveaux adhérents (création des dossiers)	15 €
--	------

Offre complémentaire :

Participation à des actions particulières de prévention extérieures, métrologies
supérieures à 3 journées : 400 € la demi-journée